



AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DES MUNICIPALITÉS DE GIRARDVILLE,
ST-EDMOND-LES-PLAINES, ALBANEL, NORMANDIN, ST-THOMAS-DIDYME
ET LA MRC MARIA-CHAPDELEINE (SECTEUR T.N.O. OUEST)

CALENDRIER DES SÉANCES PUBLIQUES 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Nadia Genest, de la Régie intermunicipale GEANT :

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal, le conseil de la Régie Intermunicipale GEANT a adopté, lors de sa séance tenue le 20e jour de novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des assemblées régulières pour l'année 2025 ;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances publiques pour l'année 2025 sont fixées comme suit:

LE MARDI, 28 JANVIER
LE MERCREDI, 19 FÉVRIER
LE MERCREDI, 19 MARS
LE MERCREDI, 16 AVRIL
LE MARDI, 20 MAI
LE MARDI, 10 JUIN
LE MERCREDI, 16 JUILLET
LE MERCREDI, 20 AOÛT
LE MERCREDI, 17 SEPTEMBRE
LE MERCREDI, 15 OCTOBRE
LE MARDI, 25 NOVEMBRE
LE MERCREDI, 17 DÉCEMBRE

QUE les séances ordinaires débutent à 19 h 00 et se tiennent à l'Hôtel de ville de Normandin situé au 1048, rue St-Cyrille.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyen(ne)s à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À NORMANDIN, CE 22^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE L'AN 2024.



Nadia Genest
Greffière-trésorière